

ffgolf®

HAUTS DE  
FRANCE

ffgolf®  
entreprise

LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE

VADEMECUM

GOLF ENTREPRISE

2021



## Sommaire

**I - RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES  
COMPÉTITIONS DE LA LIGUE**

- >> RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES
- >> CONDITIONS DE PARTICIPATION
- >> PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK

**II - REGLEMENT GENERAL DU GOLF  
ENTREPRISE**

- >> HISTORIQUE
- >> DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN-FEES
  - >> Droits d'engagement
  - >> Green-fees
- >> CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS
  - >> Pour les associations
  - >> Pour les équipiers
- >> POINTS DE RÈGLEMENT ENTRE DIVISIONS ET CHALLENGE
- >> REGLES SPECIFIQUES A NOS COMPÉTITIONS

**III - REGLEMENTS SPECIFIQUES DES ÉPREUVES  
INDIVIDUELLES DU GOLF ENTREPRISE  
ORGANISÉES PAR LA LIGUE**

- >> CHAMPIONNAT INDIVIDUEL HAUT DE FRANCE
- >> CHAMPIONNAT FÉDÉRAL
- >> CHAMPIONNAT SENIORS

**IV - REGLEMENTS SPECIFIQUES DES ÉPREUVES  
PAR ÉQUIPES DU GOLF ENTREPRISE  
ORGANISÉES PAR LA LIGUE**

- >> CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES
- >> CHAMPIONNAT DE PITCH AND PUTT
- >> COUPE DE FRANCE
- >> CHAMPIONNAT 36+
- >> DIVISIONS RÉGIONALES
  - >> Division 1 Nord
  - >> Division 2 Nord
  - >> Division Challenge Nord
  - >> Division Sud

# RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES COMPÉTITIONS DE LA LIGUE

La Ligue des Hauts de France se réserve le droit de modifier tout ou partie des règlements.

## REGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES :

Le règlement particulier des épreuves complète les règlements généraux des épreuves fédérales, le règlement spécifique des épreuves inter-régionales ainsi que le présent règlement commun à toutes les compétitions de la ligue.

Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux et spécifiques.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve (épreuve ouverte aux professionnels par exemple), les conditions de participation sont celles figurant au règlement général des épreuves fédérales.

## PHOTOGRAPHIES ET LIVE FACEBOOK :

Le joueur inscrit aux épreuves de la Ligue accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur à ladite épreuve et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication de par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, live Facebook...).

# RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU GOLF ENTREPRISE

## HISTORIQUE :

Afin de résoudre le problème récurrent des montées/descentes critiques, le bureau de la Ligue a décidé de ne maintenir que deux divisions de Championnat où chaque association est représentée une seule fois. Le bureau de la Ligue adaptera au fil des années le nombre et la répartition des divisions en fonction du nombre d'associations engagées et de la disponibilité des terrains.

Une équipe est constituée de 6 joueurs maximum.

Pour permettre aux autres joueurs des associations de participer, une division Challenge existe. Seules les équipes inscrites et à jour de leur cotisation pourront concourir.

## DROITS D'ENGAGEMENT ET GREEN FEES :

Droits d'engagement :

Seules les équipes ayant acquitté leur inscription auprès de la Ligue pourront participer aux différentes compétitions. Ce droit d'inscription est fonction du nombre d'équipes inscrites dans les différentes divisions et permet de contribuer au budget sportif et de fonctionnement de la Commission Entreprise.

Ce droit d'engagement est de 60€ par équipe en division

Green-fees : droits de jeu journalier

Le tarif du green-fee pour les rencontres de division, challenge et individuels est fixé pour 2021 entre 24€ et 40€ selon les golfs. Pour les autres compétitions, notamment avec repas, le tarif sera précisé avant les inscriptions.

Vadémécum ENTREPRISE Ligue de Golf des Hauts de France

Les joueurs forfaits sans justificatif (attestation médicale, ...) sont redevables du green-fee au club hôte. Lors d'une sortie entreprise, le green fee acquitté est valable pour la compétition, et seulement pour celle-ci.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet **(1)**
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.
- Être à jour de son certificat médical : ce certificat sera à remettre à votre club d'inscription de licence (club avec terrain) ou association sportive, qui devra l'enregistrer via le site Extranet FFGolf <http://xnet.ffgolf.org> - rubrique licenciés - Menu Actions - certificat médical.

***(1) Avec les joueurs licenciés à l'Association Sportive, les joueurs de club doivent être rattachés dans votre AS Golf d'entreprises sur l'Extranet FFGolf <http://xnet.ffgolf.org> - rubrique licenciés - Menu Actions - Rattachement entreprises. Les joueurs ayant souscrit leur licence en indépendant peuvent être repris par l'Association Sportive sur extranet <http://xnet.ffgolf.org> - rubrique Licenciés – Menu Actions – Transfert de licence.***

#### **POINTS DE RÈGLEMENT ENTRE DIVISIONS ET CHALLENGE :**

Une Association Sportive ne peut être représentée que par une seule équipe en division 1 ou 2.

Un joueur participant à une rencontre dans une division un mois donné ne peut participer, pour son association, la même journée de championnat dans le challenge et inversement.

Le transfert d'une équipe entre zones nord et sud et réciproquement est possible pour les équipes de division 1 avant le départ du championnat.

En cas d'absence d'un équipier pour le calcul du score de l'équipe :

- > en Division 1 et 2 : le score des joueurs manquants sera remplacé par : le plus mauvais score de la journée tous joueurs confondus + 1 coup (ex : Il manque 1 carte à l'équipe B pour valider sa journée. Le plus mauvais score de la journée se trouve dans l'équipe A. et est de 85. Alors le score appliqué pour l'équipe B. sera de 86)
- > en Challenge : pas de pénalité

#### **REGLES SPECIFIQUES A NOS COMPÉTITIONS :**

Seuls les télémètres (jumelles, GPS, montre) indiquant uniquement la distance (et non le dénivelé) sont autorisés lors des championnats.

## EPREUVES INDIVIDUELLES

### CHAMPIONNAT INDIVIDUEL HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat Fédéral

#### Conditions de participations et Inscriptions :

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Le nombre maximum de joueurs est fixé à **66** (hommes et femmes confondus) retenus par ordre d'index à la date de clôture des inscriptions dans la limite de 5 joueurs(ses) par AS d'entreprise.

Si le nombre maximum de joueurs n'est pas atteint à la date de clôture des inscriptions, les places seront proposées aux AS ayant déjà engagé 5 joueurs(ses).

#### Forme de jeu :

1ère Série : Stroke Play / 18 trous

2ème et 3ème Séries : Stableford Brut / 18 trous

#### Qualifications :

Cinq joueurs seront qualifiés pour la finale Nationale qui se déroulera du 29 au 30 août au Golf de Limère suivant les conditions suivantes :

- Les cinq premiers du classement brut à condition qu'au moins un homme et une femme soit présents.
- Si au moins une personne de chaque sexe n'est présente dans ce classement, les 4 premier(e)s seront qualifiés ainsi que le meilleur score du sexe manquant.
- En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas

**CHAMPIONNAT FEDERAL**

Les 5 joueurs qualifiés lors du Championnat Individuel HDF représenteront l'équipe de la Ligue Haut de France. Le règlement est disponible dans le Vademecum National FFGolf.

Il est cependant possible pour tout joueur(se) non qualifié avec la Ligue de s'inscrire à titre individuel, il devra se reporter aux modalités d'inscriptions de la FFGolf (Vademecum National).

**CHAMPIONNAT SENIORS****Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Avoir 50 ans ou plus la veille du 1er Tour

**Forme de jeu :**

Stableford Net / 36 Trous / 18 Trous par tour / 2 Tours

Cumul des 2 tours pour le classement général

**Récompense :**

Un titre de champion Seniors est remis tous les ans au vainqueur du classement général après le Tour 2.

## EPREUVES PAR EQUIPES

### CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

#### **Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 4 joueurs répartis en 2 équipes de 2

#### **Forme de jeu :**

2 Équipes de 2 joueurs / Scramble Stableford / 18 trous

Le classement final se fait en additionnant le meilleur résultat BRUT et le meilleur résultat NET (différent du meilleur BRUT) de chaque équipe d'AS.

#### **Récompense :**

Un titre de champion est décerné à l'équipe d'AS ayant le meilleur cumul de score.



**CHAMPIONNAT PITCH & PUTT HAUT DE FRANCE : qualificatif pour le Championnat de France de Pitch & Putt Entreprise****Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Chaque AS d'entreprise peut inscrire 1 équipe de **2 joueurs**.

**Forme de jeu :**

**2 joueurs / stroke play / 18 trous / 9 trous par tour (1 journée)**

**Les 3 meilleurs scores (sur 9 trous) sont retenus**

Le cumul de ces scores constituera le score de l'équipe.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres ; la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés

**Qualifications :**

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale (date à confirmer). Les inscriptions de L'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).

En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas.

**COUPE DE FRANCE - PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES: qualificatif pour la Coupe de France Finale Nationale**

**TOUR 1 - QUALIFICATIONS POUR LES PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES**

<u>AS d'entreprises de DIVISION 1 NORD</u> 15 MAI à Rumingham	<u>AS d'entreprises de DIVISION 2 NORD</u> 15 MAI à Mérignies	<u>AS d'entreprises de DIVISION SUD</u> 17 MAI à Apremont
------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------



<b>Le premier 1/3 des équipes classées se qualifie pour le Tour 2</b>	<b>Le premier 1/3 des équipes classées se qualifie pour le Tour 2</b>	<b>Le premier 1/3 des équipes classées se qualifie pour le Tour 2</b>
-----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------



**TOUR 2 - PHASES ÉLIMINATOIRES RÉGIONALES**

AS d'entreprises qualifiées lors du TOUR 1

26 JUIN à Lille Métropole



**L'équipe d'AS terminant 1ère du Classement se qualifie pour la Finale Nationale**

**Condition de participation :**

**Pour les associations :**

Épreuve ouverte à toutes les AS d'entreprise, comité d'entreprise ou section territoriale. S'inscrire auprès des ligues selon sa division d'appartenance. Une seule équipe par association.

**Pour les équipiers :**

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.
- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise. Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de

l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la réunion des capitaines. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs\*

*\*Pour le Tour 1 uniquement, afin de donner la possibilité à des AS d'Entreprises de participer, l'AS pourra engager des équipiers ne répondant pas aux critères préalablement cités. Cependant ces AS d'Entreprises ne pourront pas être classées, ni se qualifier pour le Tour 2. Les scores individuels des équipiers seront cependant pris en compte.*

**Forme de Jeu :**

**Tour 1 et Tour 2 :**

4 joueurs / score maximum par +5 (brut) classement en net / départ Boules Jaunes / 18 trous  
Les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus pour établir le classement final.

**Qualifications :**

La meilleure équipe d'AS sera qualifiée pour la finale Nationale (10 au 12 septembre au golf du Grand Avignon). Les inscriptions de L'AS et des équipiers se feront directement sur Extranet (cf Vademecum national FFGolf).

En cas d'indisponibilité, le classement sera exploité vers le bas.

**CHAMPIONNAT 36+**

Championnat sur 3 tours en net stableford de deux parcours 9 trous et un parcours 18 trous pour favoriser l'accès aux compétitions pour les joueurs novices et les joueurs ayant obtenus leur premier index.

**Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf. Une association peut présenter plusieurs équipiers mais pour être classée, chaque équipe devra être constituée de 3 joueurs minimum.

Si une équipe se trouve dans l'impossibilité de présenter au moins 3 joueurs à l'un des 3 tours, les équipiers figureront uniquement dans le classement individuel.

Pour les équipiers :

- L'index devra être supérieur ou égal à 36 au 1er tour de la qualification.

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

**Forme de jeu :**

Le Championnat se joue sur 3 Tours :

**Tour 1 et Tour 2 :** 3 joueurs minimum / stableford Net / 9 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus pour le classement par équipe

**Tour 3 :** 3 joueurs minimum / stableford Net / 18 trous

Les 3 meilleurs scores sont retenus pour le classement par équipe

**Récompenses :**

> Classement Final par équipes : Cumul des scores de l'équipe des T1, T2 et T3

> Classement Final individuel s'effectue par le cumul de :

>> Meilleur score entre Tour 1 ou Tour 2

>> Tour 3

> Challenge du nombre destiné à récompenser l'esprit d'équipe avec la participation de l'ensemble des index

## CHAMPIONNAT PAR DIVISIONS RÉGIONALES

Zone **NORD****Division 1 Nord**  
**16 Clubs**3 journées de qualification  
-----2 premiers des qualifications jouent pour le titre  
-----Place de 3 à 11 des qualification jouent pour leur place de  
classement  
-----4 derniers des qualifications se rencontrent en élimination  
directe  
-----2 se maintiennent et 2 descendent  
-----

Titre décerné

Zone **Sud****Division Sud**  
**Max 16 clubs**4 journées de championnat  
-----Classement général en additionnant les résultats de  
chaque journée  
-----Stableford Brut  
-----

Titre décerné

⇓ **2 Clubs** ⇓**Division 2 Nord**  
**16 Clubs**3 journées de qualification  
-----4 premiers des qualifications jouent pour la montée  
-----Place de 5 à 16 des qualification jouent pour leur place de  
classement  
-----

Titre décerné

Pas de descente

**Division Challenge Nord**5 journées de championnat  
-----Classement général en additionnant les résultats de  
chaque journée  
-----Stableford Net  
-----

Titre décerné

## DIVISION 1 NORD

**Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

**Pour la phase finale :** seuls des joueurs ayant participé à au moins une des 3 premières journées de Division ou à la Coupe de France seront éligibles.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

Chaque équipe peut présenter 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 21,4.

**Forme de jeu :**

Le Championnat se joue en 2 phases :

**(1) Phase de Championnat : Journée 1, Journée 2 et Journée 3**

5 joueurs / Stroke Play / 18 trous par Journée

Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 3 journées.

**(2) Phase Finale pour le classement et le titre :**

3 simples suivi de 1 foursome / match play

Match pour le titre : 1 v 2

Match de classement : 3 v 12 ; 4 v 11 ; 5 v 10 ; 6 v 9

Le classement sera établi dans l'ordre du classement de la phase de qualification pour les équipes gagnantes/perdantes de leur matches. Ex : 12, 4, 10 et 6 gagnent => l'ordre final sera : 4 - 6 - 10 - 12 - 3 - 5 - 9 - 11

**(2) Phase Finale pour les barrages :**

3 simples suivi de 1 foursome / match play

13 v 16 ; 14 v 15

Les 4 dernières équipes de la phase de championnat jouent pour le maintien en élimination directe. Les 2 équipes perdantes, descendent en Division 2 Nord.

Les points peuvent être partagés (pas de play-off). En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant remporté le foursome sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant terminé en tête lors de la Phase de Championnat sera déclarée vainqueur.

## DIVISION 2 NORD

**Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

**Pour la phase finale :** seuls des joueurs ayant participé à au moins une des 3 premières journées de Division ou à la Coupe de France seront éligibles.

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

Chaque équipe peut présenter 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

**Forme de jeu :**

Le Championnat se joue en 2 phases :

**(3) Phase de Championnat : Journée 1, Journée 2 et Journée 3**

5 joueurs / Stableford Brut / 18 trous par Journée

Les 4 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 3 journées.

**(4) Phase Finale pour le titre et la montée :**

3 simples suivi de 1 foursome / match play

Match pour la montée et le titre : 1 v 4; 2 v 3

Le titre sera décerné à l'équipe montant en Première division la mieux classée de la phase de qualification.

**(2) Phase Finale pour le classement :**

3 simples suivi de 1 foursome / match play

5 V 16 ; 6 v 15 ; 7 v 14 ; 8 v 13 ; 9 v 12 ; 10 v 11

Le classement sera établi dans l'ordre du classement de la phase de qualification pour les équipes gagnantes/perdantes de leur matches. Ex : 16, 6, 7, 8, 12 et 10 gagnent => l'ordre final sera : 6 - 7 - 8 - 10 - 12 - 16 - 5 - 9 - 11 - 13 - 14 - 15

Les points peuvent être partagés (pas de play-off). En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant remporté le foursome sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité sur l'ensemble d'un match, l'équipe ayant terminé en tête lors de la Phase de Championnat sera déclarée vainqueur.

**DIVISION CHALLENGE NORD****Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf ayant déjà une équipe en Division 1 ou 2 Régionales. 2 équipes maximum en Challenge seront acceptées par AS d'entreprise (en plus de l'équipe en Division 1 ou 2).

Pour les équipiers :

- Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Être salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

Chaque équipe peut présenter jusqu'à 6 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clôture des inscriptions ne sera pas retenu.

L'index maximum pris en compte pour cette division est de 36.

***Cas d'une AS d'entreprise présentant 2 équipes en Division Challenge : Deux choix de constitution des équipes sont offerts :***

> 2 équipes distinctes tout au long du championnat : déclarer, au responsable de la Division, les joueurs faisant partie de chacune des 2 équipes, 1 semaine avant le début du Championnat. Lors des inscriptions pour chacune des journées, les capitaines devront constituer leur équipe avec les joueurs affectés

> groupement des joueurs de ces 2 équipes et constitutions différentes pour chaque journée de championnat selon les choix des capitaines

Ce choix de constitution devra être annoncé 1 semaine avant la première journée de championnat (DLI de J1).

**Forme de jeu :**

5 joueurs / Stableford Net / 18 trous par Journée / 5 journées

Les 4 meilleurs scores NET sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final de cette phase se fait en additionnant les résultats des 5 journées.

Le Titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement Net.



## DIVISION SUD

**Conditions de participation et Inscriptions :**

Les inscriptions se font directement sur Extranet. Les Green fees de l'ensemble de l'équipe devront être réglés par le capitaine de l'équipe à l'accueil du golf recevant.

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux AS d'entreprise affiliées à la ffgolf.

Pour les équipiers :

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés dans le Club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

OU

- Joueur extérieur si le rattachement préalable à l'AS qu'il représente a été fait via Extranet

Pour chaque joueur, une attestation datée de moins de trois mois justifiant sa qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend son association doit être fournie lors de la première journée de championnat. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

Chaque équipe peut présenter jusqu'à 5 joueurs par journée. Dans ce cas, le capitaine doit préciser, la veille de la Journée, le joueur dont le score ne sera pas retenu pour réaliser le scoring de l'équipe. Par défaut, le score du joueur ayant le moins bon index à la clotûre des inscriptions ne sera pas retenu.

**Forme de jeu :**

Le Championnat se joue en 4 journées :

5 joueurs (3 minimum) / Stableford Brut / 18 trous par Journée

Les 3 meilleurs scores sont retenus pour chaque journée pour réaliser le classement de l'équipe

Le classement final se fait en additionnant les résultats des 4 journées.

Les départs seront :

> boules jaunes pour les Messieurs

> boules rouges pour les Dames

Le titre est décerné à l'équipe terminant en tête du classement Brut.